M. MACRON, IL Y A **PLUS URGENT QUE LES RETRAITES !**

Par Natacha Polony

Certes, l'obsession est ancienne. Elle n'en est pas moins surprenante. Non pas qu'il n'y ait aucune légitimité à concevoir une réforme du régime des retraites. Penser un régime à points, universel et flexible, assurant l'autonomie de chacun dans le cadre de la solidarité nationale serait un véritable progrès. On peut même s'entendre sur l'idée que la retraite à 60 ans, conquête sociale à la portée si symbolique, fut, au même titre que les 35 heures (même si celles-ci remportent la palme), un choix malheureux au moment où l'espérance de vie bondissait, où les carrières étaient encore linéaires et le patrimoine immobilier était plus facile à constituer. Pour autant, on ne peut que s'étonner de la ferveur avec laquelle le président de la République et la Première ministre prêchent pour une réforme dont ils savent parfaitement qu'elle n'est qu'anecdotique en comparaison des chantiers gigantesques auxquels doit s'attaquer le pays.

Soyons clairs : l'explosion des tarifs de l'énergie, associée à la politique américaine de relocalisation de la production à coups de subventions pour les énergies vertes, risque de réduire à néant le peu qu'il nous reste d'industrie et d'achever les quelques artisans qui n'ont pas été ruinés par la grande distribution. Nous sommes face à une urgence vitale. L'ensemble de l'appareil d'État devrait être mobilisé autour de cet enjeu. Et donc ? Eh bien, non, rien. On va déclencher une crise sociale pour le plaisir de s'afficher en réformateur.

NOUS SOMMES FACE À UNE URGENCE VITALE. L'EXPLOSION DES TARIFS DE L'ÉLECTRICTÉ RISQUE DE RÉDUIRE À NÉANT LE PEU QU'IL NOUS RESTE D'INDUSTRIE.

Mais ne vous inquiétez pas, le sujet du prix de l'énergie a été porté devant la Commission européenne. Tout va bien. Formalisation d'une demande de réforme du marché européen de l'électricité, octobre 2022. En décembre, Charles Michel rappelle à la Commission qu'elle doit organiser les négociations. Janvier 2023 : début des auditions avec tous les acteurs du dossier, dont les régulateurs, qui, évidemment, ne veulent pas de réforme. Avec, en ligne de mire, donc, une éventuelle décision en juillet 2023. Combien d'entreprises seront mortes d'ici là ? Combien de commerces fermés ? À quel niveau la France aura-t-elle creusé sa dette pour tenter de limiter un peu la casse ? Certes, le prix du gaz reflue un peu, mais il peut à nouveau bondir à la faveur d'une montée des tensions : une épée de Damoclès.

À ce calendrier du désastre, il faut ajouter la date du 22 janvier 2023 : commémoration de la signature du traité de l'Élysée, signé en 1963 par de Gaulle et Adenauer. Passons sur le fait qu'à aucun moment les médias empressés de décrire façon roman-photo les hauts et les bas du « couple franco-allemand » n'ont éprouvé le besoin de rappeler ce que fut véritablement le traité de l'Élysée : une tentative par deux géants de penser une Europe émancipée de la tutelle américaine, tentative aussitôt douchée par la CDU et son leader farouchement atlantiste, Ludwig Ehrard, qui, avant le vote au Bundestag, ajouta, contre la volonté du chancelier – et avec la bénédiction appuyée des États-Unis –, un codicille précisant que toutes les dispositions du texte ne valaient qu'en tant qu'elles s'inscrivaient dans le cadre des alliances préexistantes, donc de l'Otan.

Ces mêmes médias n'ont visiblement pas retenu non plus, parmi les éléments importants du communiqué commun d'Emmanuel Macron et Olaf Scholz, que l'idée d'une renégociation du tarif européen de l'électricité était toujours écartée par l'Allemagne, qui ne tient pas du tout à perdre son avantage compétitif sur ses dociles alliés européens. Pendant ce temps, le déficit de la balance commerciale française atteint des niveaux himalayens, avec 156 milliards d'euros en 2022 (et précisons que, si le prix de l'énergie y est pour beaucoup, à un moment où nos centrales nucléaires étaient en maintenance, la balance pour les produits hors énergie se dégrade aussi…).

Reconnaissons que les instances européennes, toutes lentes qu'elles soient, ont changé de doctrine. Mais la France paie vingt ans de monnaie surévaluée qui ont plombé son industrie dans l'indifférence de ses élites. En revanche, ces mêmes élites françaises n'ont visiblement toujours pas accompli leur mue. Un exemple ? La Commission européenne, à défaut de voter un équivalent de l'IRA américain (Inflation Reduction Act), ce qui lui semblerait par trop protectionniste, autorise désormais les aides nationales ciblées. Pour l'heure, 53 % des demandes venues des 27 pays de l'Union émanent de l'Allemagne contre 25 % pour la France. Autant dire que l'Allemagne subventionne massivement ses entreprises pour préserver ses excédents commerciaux. Olaf Scholz peut bien concéder à Emmanuel Macron ces fameuses listes transnationales aux élections européennes qui sont annoncées dans le communiqué du 22 janvier pour célébrer l'avancée triomphale de l'intégration européenne, il sait pertinemment que le nerf de la guerre n'est pas là.

La mode est à la dénonciation des phénomènes d'emprise au sein des couples, qui aboutissent à détruire la malheureuse victime. Dans le cas du couple franco-allemand, la maltraitance se reporte sur les citoyens français, pourtant nettement plus lucides que leurs dirigeants. ■

Hannah Assouline